

DEMANDE D'INDEMNISATION DES DROITS RTT
Uniquement pour Salarié sans accès RPI

Formulaire à adresser au CSP PAIE

La prise en compte dans la paie du mois est garantie si la demande lui parvient pour le 10 du mois.

Nom et Prénom : _____

Code personnel :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Site : _____ Direction/Unité : _____

Je demande l'indemnisation, sous réserve des droits acquis, de mes compteurs individuels (*) à hauteur de :

_____ heures,/Jours (avec justificatif, sous réserve des droits ouverts)

en raison du motif suivant (cochez) :

Motif (cochez la ligne)	Justificatif à joindre :
Achat de la résidence principale et gros travaux fiscalement déductibles	Copie de l'Acte de vente ou facture des travaux
Souscription au P.E.E.	Copie du bulletin de versement ou de correspondance (1)
Achat d'un véhicule neuf ou d'occasion du Groupe	Copie de la facture
Mariage ou PACS de l'intéressé	Copie du Livret de famille
Naissance du 3 ^{ème} enfant ou adoption	
Décès du conjoint	Certificat de décès
Invalidité de l'intéressé ou du conjoint (2 ^{ème} ou 3 ^{ème} catégorie)	Attestation d'invalidité
Difficultés financières particulières	Déclaration sur l'honneur, après visa du service social du travail. En complément, l'assistante sociale se réserve le droit de demander au salarié les justificatifs nécessaires à l'évaluation de sa situation personnelle
Etudes supérieures des enfants	Certificat de scolarité
Congé Individuel de Formation	Copie de la demande de congé
Cessation du contrat de travail	Néant
Détachement international	Attestation DRH ou copie de la lettre d'affectation

(1) Une fois votre compte bancaire crédité, vous devez envoyer le bulletin de versement ou de correspondance complété en joignant un chèque à Natixis Interepargne. Une copie de ce bulletin doit être simultanément transmise au CSP PAIE.

(*) Pour le personnel en horaire d'équipe, l'indemnisation se fera en priorité dans l'ordre suivant : Compte Courant Individuel H+ puis Réserve Individuelle Indemnisable
Pour le personnel en horaire de journée, l'indemnisation se fera en priorité dans l'ordre suivant : Stock, Flux Salarié, puis Droits Individuels.

Date : _____ Signature : _____

Date d'application	Référence norme RH	Version	Classification	Page
01/01/2019	TT.01.01	018	Diffusion Restreinte	1/1